

Strasbourg, le 11 MAI 2022

**LE PRESIDENT**

CHAUDRON DES ALTERNATIVES

Monsieur,

J'ai réceptionné votre courrier, à la fois en tant que Président de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) et Président de l'Agence de Développement d'Alsace (ADIRA). Celui-ci a attiré toute mon attention et je tiens à vous apporter les précisions suivantes.

L'étude à laquelle vous faites référence, engagée par un groupement de commande associant l'Etat, la Région, la CeA, les communautés de communes du Canton d'Erstein et du Ried de Marckolsheim, et confiée à l'Adira, est en cours de réalisation. Il s'agit d'un travail prospectif portant sur le développement économique et touristique responsable et durable en Alsace centrale.

Les membres du groupement ont collectivement souhaité mener une étude préalable à tout projet, afin de déterminer dans une large concertation les besoins du territoire d'Alsace centrale. Cette étude, comme vous le savez, s'articule autour de trois temps :

- Un temps de diagnostic, aujourd'hui finalisé, et qui a notamment permis une large série d'entretiens avec des acteurs du territoire : élus, associations (dont Alsace Nature), etc., pour identifier et comprendre les projets en cours dans les différentes communes ou intercommunalités, tant sur les enjeux de développement économique que touristique, toujours dans une logique prospective et durable.

Une restitution de cette phase de diagnostic aura lieu prochainement et l'ensemble des acteurs mobilisés dans la phase de diagnostic sera convié à ce temps de restitution et d'échanges.

- Une deuxième phase qui portera sur les volontés et les axes forts de développement, qui seront exprimés et retenus par les élus et les acteurs du territoire : cette phase aura lieu avant l'été.
- Un troisième temps, qui visera à faire la synthèse des réflexions, enrichir la démarche et proposer, à partir de ces travaux, un projet global pour le territoire.

Selon les volontés locales, les possibilités de projets pourront s'appuyer sur un acteur économique majeur, le cas échéant, si les ambitions des uns et des autres se rejoignent. Mais une telle démarche n'est pas encore à l'ordre du jour. Le second semestre de l'année devrait nous amener des réponses à ces questions.

**Collectivité européenne d'Alsace**

Hôtel du Département  
Place du Quartier Blanc 67964 STRASBOURG Cedex 9

Hôtel du Département  
100 Avenue d'Alsace 68000 COLMAR

03 69 49 39 29 | [www.alsace.eu](http://www.alsace.eu)

La correspondance doit être adressée à M. le Président de la Collectivité européenne d'Alsace.



D22-0000462

Je tiens donc à vous confirmer que l'étude ne porte pas sur un projet opérationnel (vous citez Europa Park qui a exprimé une intention de projet sur plusieurs axes et un intérêt fort en faveur de la construction européenne et l'amitié franco-allemande), mais bien sur une prospective de territoire, qui vise, en amont de tout projet majeur de développement, à approfondir les réflexions et à faire émerger une volonté commune, une vision fédératrice pour le territoire.

C'est dans ce cadre que l'adéquation entre le projet du territoire et les axes de réflexion portés par un acteur comme Europa Park sera étudiée.

En espérant avoir répondu à vos attentes, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Frédéric BIERRY